

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2023.147

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	22	Pour :	22
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 23 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Joséphine Baker (salle 1), sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie DREUILHE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, M. Alexis FRIGOUL, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : Mme Véronique FABREGAS pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Caroline CHALLET pouvoir à Mme Monique PONS, Mme Thérèse FOISSAC pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, M. Laurent TALBOT pouvoir à M. Francis MUSARD.

Absent(s) excusé(s) : M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : SYNDICAT DU BASSIN HERS GIROU : RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Exposé :

Les établissements publics de coopération intercommunale doivent adresser chaque année à chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ces rapports annuels doivent faire l'objet d'une communication au Conseil municipal.

Cette année, le rapport du Syndicat du Bassin Hers Girou (SBHG) présente les actions qui ont été réalisées avec :

- Des travaux de renaturation de l'Hers à Deyme, du Girou à Gargas, du Dagour à Bourg Saint Bernard et Vendinelle à La Salvetat, des interventions ponctuelles de la Sausse à Gauré et Lanta, Le Pérencou au Cabanial
- Des travaux de restauration : reconstruction du cordon de ripisylve, travaux en régie et traitement des espèces invasives
- Des études sur la renaturation du lit mineur de la Saune et du lac à Sainte-Foy d'Aigrefeuille, sur l'élaboration du futur programme pluriannuel de gestion du syndicat sur l'ensemble du bassin versant de l'Hers-Mort et du Girou
- Des animations scolaires avec l'association CPIE Terres toulousaines dans 3 écoles

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales,
Vu le rapport d'activité du Syndicat du Bassin Hers Girou consultable sur
<https://www.hersgirou.fr/ressources/publications>,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de prendre acte de la communication du rapport d'activité 2022 du Syndicat du Bassin Hers Girou.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement